



AVIS DE COURSE

Susceptible de modification à tout moment en fonction des restrictions dues à la Covid 19 en vigueur au moment de la compétition.

Leucate Kitefoil Individuel et relais mixte

1-2 Mai 2021

Leucate la Franqui- plage des Coussoules au Club Kitesurf Leucate.
Occitanie-France,

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Lieu La compétition se déroulera : *FRANCE, Occitanie, Aude, Leucate la Franqui, Plage des Coussoules.*

Les conditions météorologiques sont de type : vents dominants *NNO, O* ; *température de l'eau 15°C-20°C. température de l'air 14°C à 24°C.*

0. REGLES

La régate sera régie par :

- 0.1. les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV), incluant l'annexe F (règle de course kiteboard) (RCK),
- 0.2. les règlements fédéraux FFV,
- 0.3. les prescriptions nationales non traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FÉDÉRALES,

1. PUBLICITÉ DE L'ÉPREUVE [DP]

Les kiteboards *doivent* arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice (l'AO). Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.

2. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

2.1. La régate est ouverte à : tous les kiteboards *de la classe Kitefoil. avec pour condition la présentation d'un test PCR de moins de 72h.*

2.2. Les kiteboards admissibles DOIVENT s'inscrire en complétant le formulaire en ligne <http://www.mondialduvent.fr> et en s'acquittant des frais d'inscription requis au plus tard le 21/04/2021.

2.3. Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FF Voile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs,
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité,
- le certificat de jauge ou de conformité.

2.4. Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

3.1. Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant au plus tard le 21/04/2021	Montant après le 21/04/2021
Kitefoil	30€	45€

3.2. Les inscriptions sont définitivement closes le 27/04/2021 à 19h00 heure locale.

3.3. Les inscriptions sont réalisées sur www.mondialduvent.fr

3.4. Le nombre maximal de compétiteurs est limité aux 50 premiers inscrits.

3.5. 70% des droits d'inscription peuvent être remboursés sur présentation d'un certificat médical décrivant une raison valable empêchant la participation du compétiteur.

3.6. Les droits d'inscription seront entièrement remboursés si la Leucate kitefoil ne peut avoir en raison de la pandémie Covid -19.

4. SÉRIES QUALIFICATIVES ET FINALES

La régate pourra se dérouler en série qualificative et en finale ou en flotte.

PROGRAMME

4.1. Confirmation d'inscription :

- Les confirmations d'inscriptions ont lieu au club Kitesurf Leucate sur la plage des Coussoules à Leucate La Franqui sur le lieu de l'événement le 30/04/2021 de 17h00 à 20h00.
- L'organisation est susceptible d'accepter une confirmation d'inscription tardive le 1/05/2019 de 07h30 à 08h 30 sous la réserve d'un motif reconnu comme significatif par le Directeur de course.

4.2. Jours de course :

Date	Horaires des courses	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe
01/05/2021	9 h à 19 h	8 h	Kitefoil
02/05/2021	9h à 18 h	9h	Kitefoil
02/05/2021	19h remise des prix	Peut être avancé	
			X

4.3. Le nombre maximum de course disputé par compétiteur par jour est de 6 en individuel et 3 en relais mixte. Le changement et le nombre des courses individuelles et relais mixte sont à la discrétion du directeur de course.

4.4. Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 18h00.

4.5. Le programme détaillé des courses est décrit dans les Instructions de Course.

4.6. Le dernier jour de la régata la remise des prix est fixée à 19H00 avec la possibilité de l'avancer.

4.7. Les détails et les précisions d'information sur les événements sociaux sont affichés sur le tableau officiel.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les Instructions de Course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions, et affichées sur le tableau officiel.

6. LES PARCOURS

6.1. Les parcours sont décrits dans les annexes sont décrites dans les Instructions de Course (annexe Parcours).

6.2. La zone de course est définie dans les Instructions de Course (annexe zone de course).

7. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Le système de pénalité de RCV 44 - annexe F tel qu'amendé par les Instructions de Course s'appliquera.

8. CLASSEMENT

8.1. Le système de point à Minima de l'annexe A sera utilisé modifié comme suit :

- Le 1er Marque 1 Point.
- Le reste sans changement.

8.2. Une course devra être validée pour valider la compétition.

8.3. Le nombre de courses à partir duquel un ou plusieurs mauvais scores seront retirés du total des scores sera décrit dans les instructions de course.

9. REGLES DE SÉCURITÉ [DP]

9.1. Bateaux accompagnateurs :

Les bateaux accompagnateurs devront s'enregistrer à l'inscription et seront tenus de porter une flamme remise à ce moment-là.

9.2. Compétiteurs :

Les systèmes de sécurité suivants sont obligatoires : système de sécurité de l'aile (déclencheur et libérateur des constructeurs conforme à la norme NF S 52-503), gilet de flottabilité, casque et dispositif de repérage lumineux.

10. ÉQUIPEMENT

Les compétiteurs doivent apporter leur propre équipement.

11. IDENTIFICATION

Chaque concurrent doit porter le dossard officiel de la compétition avec son numéro d'identification à chaque fois qu'il ira sur l'eau pendant l'événement.

12. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un kiteboard qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13. PRIX

13.1. Des trophées sont présentés aux trois premiers compétiteurs des compétitions individuelles et en relais mixte définie en instruction de course.

13.2. Les dotations s'élèvent à 3 000€ de dotation pour l'épreuve.

13.3. Les prix seront distribués comme suit :

a. Flotte Homme (Individuel)

Hommes	
1	375
2	300
3	210
4	180
5	135
6	120
7	90
8	75

b. Flotte Femme (Individuel)

Femmes	
1	285
2	180
3	90
4	75

c. Relais Mixte

Mixte	
Equipe 1	300
Equipe 2	270
Equipe 3	210
Equipe 4	105

DECHARGE DE RESPONSABILITE

13.4. Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques, « voir la RCV 4, Décision de courir ».

13.5. L'Autorité Organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

14. ASSURANCE

14.1. Les compétiteurs doivent être couverts par une assurance responsabilité civile pour un minimum de 2 millions d'euros.

14.2. « Les Accompagnateurs » doivent également être couverts par une assurance en responsabilité civile pour un minimum de 5 million d'Euros.

15. TELEVISION ET MÉDIAS

En s'inscrivant à l'événement les compétiteurs octroient automatiquement à L'organisateur et aux autorités organisatrices le droit à perpétuité de prendre, utiliser et montrer de temps en temps à leur discrétion, des courts/longs métrages, des photos, ou de la télévision directe, enregistrée ou filmée ainsi que d'autres reproductions, crée pendant l'événement, pour ce Championnat tel que défini dans l'Avis de Course et les Instructions de Course dans lequel il/elle participe.

16. CEREMONIES OFFICIELLES

16.1. La participation à la cérémonie d'ouverture, et à la cérémonie de la remise des prix est obligatoire.

16.2. Les autorités organisatrices se réservent le droit de refuser le droit d'entrée à tout espace de la compétition, à tous coureurs et accompagnateurs, dont la tenue ne correspond pas aux attentes de l'événement et selon les restrictions en vigueur du à la COVID 19

17. CHANGEMENT A CET AVIS DE COURSE

Cet avis de course peut être sujet à amendements qui seront publiés sur le site web de la compétition, et affichés sur le tableau officiel.

18. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Domaine de presqu'île de la Franqui, hôte officiel sur le lieu de la compétition, propose un tarif préférentiel aux compétiteurs. Réservation sur leur site internet www.viglammo.com en utilisant le code promotion MONDIALDUVENT21RIDER qui donnera 15 % de réduction. Ils peuvent réserver en contactant l'accueil (lafranqui@viglammo.com ou 0468457493)